

Questions principales

- Comment, dans un contexte social anglo-dominant, l'école peut-elle favoriser chez les élèves un usage plus étendu du français et une réussite scolaire très satisfaisante en français? Est-il possible de le faire tout en cultivant en eux le désir d'intégrer la communauté francophone, de développer un engagement identitaire fort et d'acquiescer une plus grande autodétermination à devenir des agents actifs de la francophonie au sein de leur communauté?

Selon la recherche

- Dans un contexte francophone minoritaire, l'apprentissage de l'anglais peut mener à un bilinguisme soustractif, tandis qu'en contexte anglophone majoritaire l'apprentissage du français mène généralement à un bilinguisme additif.
- Les jeunes qui ont l'habitude de parler anglais dans la plupart de leurs activités parascolaires ont aussi tendance à parler anglais à l'école.
- Deux forces opposées sont à l'origine de l'assimilation linguistique. La première relève de l'influence du ou des groupes linguistiques dominants, alors que la seconde relève de choix libres et volontaires.
- S'intégrer à la communauté francophone et s'identifier comme francophone impliquent un continuum entre le pôle cognitif et le pôle affectif. C'est prendre conscience de ce qui est, de ce que je veux et de ce que je suis.
- La fréquence des contacts dans chacune des langues et la qualité de ces expériences contribuent au désir de s'intégrer dans la ou les communautés linguistiques. Les dispositions affectives d'une personne (p. ex., son engagement identitaire) dépendent autant de la qualité des expériences (p. ex., rencontres de modèles conscientisants) que de la fréquence des contacts (ce dernier facteur étant principalement tributaire de la vitalité de la langue dans la région où vit cette personne).

Rodrigue Landry, Ph. D. (University of Wisconsin), est, depuis 2002, le directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Ses recherches et ses publications portent sur la vitalité ethno-linguistique, l'éducation en milieu minoritaire, la construction identitaire, le bilinguisme et l'apprentissage scolaire.

Profil sociolinguistique des élèves de 11^e année des écoles de langue française de l'Ontario. Outil de réflexion sur les défis de l'aménagement linguistique en éducation.

Auteurs de la recherche : Rodrigue Landry, Réal Allard, Kenneth Deveau

« (...) de plus en plus de jeunes auront à « négocier leur identité » et à situer leur francité au sein d'une identité hybride qui respectera leurs origines culturelles doubles ou multiples. L'école peut-elle réussir à devenir un lieu d'actualisation du plein potentiel humain des jeunes et de formation identitaire qui soit respectueux de leurs origines culturelles multiples tout en étant un lieu de communautarisation francophone, c'est-à-dire en les préparant à vouloir « faire société » en français tout en étant des citoyens à part entière dans un pays bilingue et multiculturel? Ce défi collectif dépasse, certes, le cadre de l'école, mais il ne peut être surmonté sans elle. » (p. 120)

DE LA THÉORIE...

En Ontario, le dernier recensement (2006) montre que les francophones constituent 4,2 % de la population totale. Bien que la population francophone ait augmenté de 10 550 entre les recensements de 1996 et 2006, leur pourcentage diminue (4,7 % en 1996 contre 4,5 % en 2001). Parmi les causes possibles de la baisse de la population francophone de l'Ontario, citons l'exogamie, la minorisation accrue, la mondialisation et l'immigration. Cette recherche dresse le profil sociolinguistique des élèves de 11^e année des écoles de langue française en Ontario. Elle permet d'explorer la socialisation ethno-linguistique et le développement psycholinguistique des élèves pour mieux comprendre le phénomène et déterminer les champs d'intervention.

Durant les années scolaires 2004-2005 et 2005-2006, 3 011 élèves de la 11^e année, soit un peu plus de la moitié des élèves inscrits en 11^e année en Ontario, ont participé à deux séances de « testing ».

Au cours de ces séances, les élèves ont rempli des questionnaires et subi deux tests de compétence linguistique qui ont permis de mesurer :

- divers aspects quantitatifs et qualitatifs de leur vécu ethno-linguistique ainsi que leurs compétences en français et en anglais;
- diverses composantes de leur construction identitaire;
- leurs motivations linguistiques et leurs dispositions concernant l'intégration dans les deux communautés de langue officielle;
- leur usage du français et de l'anglais dans divers contextes de la vie quotidienne;
- leur engagement auprès de la communauté francophone.

En somme, les résultats montrent d'importantes différences régionales quant à la vitalité ethno-linguistique : dans l'Est et le Nord-Est, le français est plus prépondérant, tandis que, dans le Sud et le Nord-Ouest, l'anglais y est plus dominant. On note par ailleurs une forte influence de l'anglais dans toutes les régions.

Réal Allard, Ph. D. (Université de Montréal), est professeur associé à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton depuis 1997 et donne le cours « Éducation et minorités I » dans le cadre du programme de doctorat en éducation en milieu francophone minoritaire. Ses recherches actuelles portent sur l'apport du vécu ethno-linguistique conscientisant au comportement ethno-linguistique autodéterminé et engagé en contexte minoritaire.

Kenneth Deveau, Ph. D., est professeur adjoint au département des sciences de l'éducation de l'Université Sainte-Anne et chercheur associé à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Ses champs de recherche sont la vitalité ethno-linguistique, la motivation linguistique, la construction identitaire, le bilinguisme et l'éducation en milieu minoritaire.

Concepts et définitions à expliquer

- **Allophone** : élève dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.
- **Autodétermination** : lorsque le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin d'appartenance sociale sont comblés, l'individu a un sentiment de bien-être psychologique et est plus autonome dans ses choix personnels.
- **Déterminisme social** : facteurs sociaux externes qui conditionnent le comportement.
- **Endogamie linguistique** : deux parents qui parlent la même langue.
- **Exogamie linguistique** : deux parents de langue maternelle différente.
- **Vécu ethno-langagier autonomisant** : correspond aux conditions sociales et contextuelles qui favorisent le développement de son potentiel humain comme personne autonome capable d'autodéterminer ses comportements.
- **Vécu ethno-langagier conscientisant** : ensemble des expériences que vivent les membres de groupes ethno-linguistiques, qui les sensibilisent aux conditions de leur situation minoritaire.
- **Vécu ethno-langagier enculturant** : ensemble des contacts langagiers et culturels de l'environnement qui forment à l'apprentissage de la langue, à l'acceptation des normes sociales et à l'adoption de valeurs.
- **Vitalité ethno-linguistique** : ensemble de facteurs structurants (démographie, soutien institutionnel et statut) favorisant le développement et la survie d'un groupe linguistique.

Stratégies proposées

- Mener une campagne de sensibilisation auprès des ayants droit et en évaluer l'impact.
- Mettre l'accent sur l'importance de la famille pour la socialisation du français et sensibiliser les parents à leur rôle d'agents d'enculturation.
- Conscientiser les jeunes, favoriser leur autonomie et les amener à vouloir « faire société » en français dans le contexte pluraliste et diversifié dans lequel ils vivent.

Résultats

Les variables démographiques

Répartition linguistique des élèves :

- un sur deux a deux parents francophones;
- un sur trois dit ne pas être de langue maternelle française;
- un sur quatre se dit anglophone;
- un sur quinze se dit allophone;
- huit sur dix se disent bilingues.

Les différences interrégionales

Nord-Ouest

- Forte proportion d'élèves qui ont vécu dans des municipalités où les francophones représentent entre 10 % et 30 % de la population.
- Niveau de scolarité des parents moins élevé que dans le Sud et dans l'Est.
- Trois quarts des élèves se disent de langue maternelle française.
- Taux d'exogamie francophone/anglophone le plus élevé.

Sud

- Forte proportion d'élèves qui disent :
 - être nés à l'extérieur de l'Ontario;
 - avoir vécu dans des municipalités où la proportion de francophones est inférieure à 10 %;
 - être de langue maternelle anglaise;
 - ne pas avoir de parents francophones;

Les vécus ethno-langagiers

Les trois types de vécus ethno-langagiers soulignent que l'apprentissage d'une langue englobe bien davantage que le simple apprentissage de mots.

Vécu enculturant : Malgré les grandes différences interrégionales, il reste que, pour l'ensemble de la province, c'est dans la famille et à l'école que les élèves ont des contacts en français. Environ 50 % des élèves ont surtout conversé en français avec leurs amis durant leur enfance, tandis que, dans la sphère publique, les contacts se font dans les deux langues ou se font le plus souvent en anglais.

Vécu autonomisant : Un vécu autonomisant contribue à favoriser un sentiment d'autonomie et de compétence dans l'apprentissage d'une langue ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la communauté. Il favorise aussi une motivation plus intrinsèque en ce qui concerne l'apprentissage de la langue. Les résultats révèlent que l'appui à cette autonomie tend à être égal dans les deux langues, en moyenne, mais que l'appui de celle-ci en français est plus fort dans l'Est et dans le Nord-Est que dans le reste de la province. Les élèves se sentent plus autonomes, plus compétents et ont un plus grand sentiment d'appartenance à l'égard de la langue et de la culture françaises. Dans le Sud, l'anglais est davantage valorisé, et les élèves sont conséquemment plus motivés à l'apprendre.

Vécu conscientisant : Les enseignantes et les enseignants ainsi que les familles jouent un rôle clé lorsqu'il s'agit d'être des modèles de valorisation du français. Or, les modèles d'affirmation positive ou de revendication des droits linguistiques sont rares.

- avoir des parents titulaires d'un diplôme universitaire.

Nord-Est

- Forte proportion d'élèves nés en Ontario et qui ont grandi dans une municipalité où la proportion de francophones dépasse les 30 %.
- Forte proportion d'élèves dont le français est la langue maternelle.
- Région qui possède le taux le plus faible de parents détenant un diplôme universitaire.
- Ces élèves sont les plus favorisés en ce qui a trait aux contacts avec des gens de langue française.
- Taux élevé d'endogamie francophone (trois couples sur cinq).

Est

- Forte proportion d'élèves allophones nés à l'extérieur de la province.
- Trois élèves sur dix ont vécu dans une municipalité où la proportion de francophones est supérieure à 30 %.
- Trois quarts des élèves sont de langue française.
- Nombre élevé de parents détenant un diplôme universitaire.
- Familles dont le statut socioéconomique est élevé.

Le développement psycholangagier

Bien que huit élèves sur dix se disent bilingues, seuls les deux tiers d'entre eux ont une identité francophone forte. Dans l'est et le nord-est de la province, l'engagement francophone est plus fort, alors que dans le sud, la langue anglaise est davantage valorisée. Dans le nord-ouest, l'engagement est égal pour les deux langues.

Autres constatations

Les élèves de 11^e année des écoles de langue française de l'Ontario attribuent un statut sociétal supérieur à la langue anglaise. En général, les élèves veulent s'intégrer aux deux communautés linguistiques, mais il est clair qu'elles et ils préfèrent les produits culturels anglophones. De plus, les sentiments d'autonomie, de compétence et d'appartenance sont souvent plus marqués en anglais qu'en français. Conséquemment, les élèves ont tendance à vouloir apprendre le français uniquement pour pouvoir se débrouiller dans les choses de la vie courante, plutôt que de l'intégrer à leur culture.

Recommandations

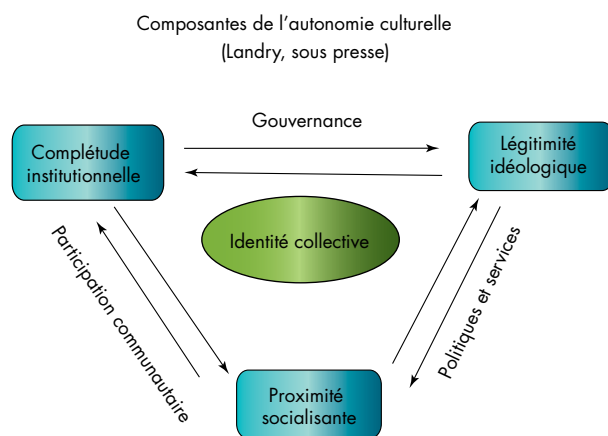
Sur le plan de la connaissance de soi

L'étude recommande :

- Organiser une campagne de sensibilisation pour les ayants droit à l'éducation de langue française pour leur enfant selon l'article 23 de la *Charte*. Cette campagne devrait cibler les parents d'enfants d'âge préscolaire.
- Créer des conditions optimales de socialisation francophone de façon que, idéalement, l'élève assume la responsabilité de ses propres raisons d'apprendre et d'agir en français.
- Privilégier une pédagogie « communautarisante », où les enseignantes et les enseignants peuvent amener les jeunes à prendre part à l'organisation d'activités parascolaires et communautaires dans le cadre de leurs travaux scolaires.
- Privilégier une pédagogie de la maîtrise en fixant des objectifs d'apprentissage élevés et amener les élèves à être confiants qu'elles et ils sont capables d'atteindre de tels objectifs.
- Combiner cette approche avec la pédagogie de la coopération qui met l'accent sur l'apprentissage des élèves en groupes.

L'autonomie culturelle

Le modèle propose que l'autonomie culturelle soit un projet politique auquel aspirent les minorités linguistiques sans nécessairement viser l'autonomie politique. En effet, les auteurs proposent que les institutions gérées par le groupe ne soient qu'un élément de l'autonomie culturelle. À cela s'ajoutent, d'une part, la légitimité de la langue et du groupe reconnus par l'État et les citoyens et, d'autre part, la vie communautaire du groupe, c'est-à-dire les vécus langagiers au sein de la famille, des réseaux sociaux et de la communauté. Le mode de gouvernance, les politiques et les services et l'engagement communautaire jouent aussi un rôle clé dans la construction de l'identité collective des francophones en milieu minoritaire. Finalement, les auteurs affirment qu'il faut avant tout que les membres de la communauté aient la volonté de participer au projet collectif.



R. Allard, K. Deveau et R. Landry (2007). *Profil sociolangagier des élèves de 11^e année des écoles de langue française de l'Ontario*, p. 119.

Liens à propos d'initiatives ministérielles

- En 2004, le gouvernement de l'Ontario a mis sur pied la *Politique d'aménagement linguistique* en vue d'aider les institutions éducatives à accroître leurs capacités à créer les conditions d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la transmission de la langue et de la culture françaises et d'assurer la réussite scolaire de tous les élèves. Pour plus de détails, consultez le site www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/linguistique/linguistique.pdf.
- La *Stratégie visant la réussite des élèves* du ministère de l'Éducation a été établie dans le but d'offrir aux élèves un plus grand nombre d'options de cours et de programmes en français ainsi que les meilleures occasions d'apprentissage qui soient.

Par exemple, le ministère de l'Éducation de l'Ontario offre des cours en ligne afin d'élargir le choix de cours dans les écoles de langue française. (Voir www.elearningontario.ca/fre/.) Pour plus de détails à ce sujet, consultez le guide *Plus de moyens de réussir au secondaire*, à l'adresse www.edu.gov.on.ca/plusdereussitedeseleves/stories.html.

- Puisque savoir lire et écrire est fondamental, il est essentiel que les jeunes possèdent ces compétences pour réussir dans la vie. L'une des façons pour les écoles et les conseils scolaires de veiller au développement de ces compétences est de prendre des mesures pour préparer leurs élèves au *Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)* et de fournir des activités de suivi aux élèves qui ont échoué. Pour plus de détails, consultez le site www.edu.gov.on.ca/fre/document/brochure/ossli/index.html.

- Entre 2003 et 2005, le ministère de l'Éducation a organisé des tables rondes d'experts pour s'assurer que les élèves des écoles financées par l'Ontario reçoivent l'enseignement et le soutien stratégique requis pour développer pleinement leurs habiletés en matière de littératie. Pour plus de détails, consultez les sites suivants : www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/literacy/panel/literacyf.pdf;

www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/reading/reading.pdf;

www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/literacy/;

www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/speced/panel/indexf.html.

Conclusion

Cette recherche démontre que, plus que jamais depuis les débuts de l'histoire des Franco-Ontariens, les enseignantes et les enseignants, les parents et toute la communauté entourant l'école jouent un rôle important dans l'encadrement des jeunes. Cet encadrement permettra d'instaurer un climat qui assurera la survie de la langue française en milieu minoritaire ontarien. En s'inspirant des résultats de cette recherche, ainsi que des quatre interventions proposées, les acteurs dans les écoles peuvent prendre conscience que, dans l'esprit des élèves, ce que signifie être Franco-Ontarien change de génération en génération. Les élèves assument de plus en plus une identité bilingue et valorisent beaucoup la langue anglaise. Toutefois, les parties prenantes peuvent poursuivre leur démarche avec l'assurance qu'il est possible de s'adapter aux conditions changeantes, tout en gardant une identité francophone forte. L'avenir de la langue française en Ontario demeure prometteur.



...À LA PRATIQUE

- Le saviez-vous? Le site VeLTIC (www.veltic.ca) répertorie des centaines de pratiques de promotion du français en contexte francophone minoritaire au Canada. Les auteurs, Claire Isabelle, François Desjardins, Phyllis Dalley et Ann-Louise Davidson, vous proposent de nombreuses ressources vous permettant d'appliquer ces pratiques à votre école!

- École secondaire catholique L'Escale (Rockland, Ontario) – Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien

Pour souligner la Journée du drapeau franco-ontarien, cette école organise un tintamarre à l'image du traditionnel tintamarre acadien qui a lieu le 15 août de chaque année à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. L'école a adapté cette tradition à sa culture pour proclamer sa fierté francophone à sa propre communauté. Cette pratique est très simple : descendre dans la rue et faire du bruit! Cette activité se déroule en début d'année, au mois de septembre.

Les élèves s'affirment et s'affichent comme francophones dans leur communauté. Le fait que cette pratique se passe en début d'année permet aux nouveaux élèves de réaliser l'importance du français dans leur nouvelle école. Elle permet aussi aux anciens élèves de cultiver et de partager leur fierté francophone, entre eux et avec les plus jeunes. Cette préparation peut être axée sur l'importance de s'identifier comme francophone. Il faut y inclure un élément affectif pour l'élève.

- École publique Manitouwadge (Manitouwadge, Ontario) – Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

En 2005, les francophones de la région de Manitouwadge, y compris le personnel de l'école publique de Manitouwadge, ont mis sur pied le club Franco-fun pour promouvoir la francophonie et favoriser la construction identitaire dans cette région du nord de l'Ontario. Durant ces journées de fête, des activités telles que des jeux, des tournois et autres activités en français sont planifiées et organisées par l'école de Manitouwadge et d'autres membres de la communauté.

Le but du club Franco-fun est de rehausser le profil francophone à Manitouwadge, que ce soit au moyen d'activités sociales, sportives ou culturelles. En participant à de telles activités, les élèves prennent conscience du fait qu'il est possible de vivre en français dans leur communauté.

- Collège français (Toronto, Ontario) – Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest
- Une troupe de théâtre existe depuis près de 10 ans au Collège français de Toronto. Depuis quelques années, l'école met l'accent sur la comédie musicale par souci d'originalité. L'école a su rallier de nombreux élèves autour de cette troupe qui présente des spectacles en français.

Cette troupe aide les élèves à s'affirmer en tant que francophones et, par conséquent, à réduire l'insécurité linguistique en milieu minoritaire.

Références

ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2005). « Le vécu langagier conscientisant : son rôle dans l'autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 95-109.

CMEC (2004). Résultats pancanadiens des élèves francophones en milieu minoritaire au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS), Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

DALLAIRE, Christine, et Josianne ROMA (2003). « Entre la langue et la culture, l'identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada. Bilan des recherches », dans Réal Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives*, Moncton, Centre de recherche et développement en éducation/Québec, Association canadienne d'éducation de langue française, p. 30-46.

DECI, Edward L., et Richard M. RYAN (dir.) (2002). *Handbook of Self-Determination Research*, Rochester, NY, University of Rochester Press.

FNCSF (2005). *Le printemps de l'éducation promis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés*, Ottawa, Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

FREIRE, Paulo (1980). *Pédagogie des opprimés*, suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris, Maspero.

KING, Alan J. C. (2004). Étude sur la double cohorte – Rapport de Phase 3. Toronto, Ministère de l'Éducation, Ontario.

LANDRY, Rodrigue (sous presse). « Au-delà de l'école : le projet politique de l'autonomie culturelle », *Francophonies d'Amérique*, vol. 24.

LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (2002). *Résultats pancanadiens des élèves francophones en milieu minoritaire aux évaluations du PIRS : variables contextuelles et conséquences pédagogiques*, rapport soumis au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), [En ligne] Téléaccessible à l'adresse www.cmec.ca/else/francophone/RapportTechniqueVoletA.fr.pdf (juillet 2007).

LANDRY, Rodrigue, Catalina FERRER et Raymond VIENNEAU (dir.) (2002). « La pédagogie actualisante. Numéro thématique », *Éducation et Francophonie*, vol. 30, n° 2. [En ligne] Téléaccessible à l'adresse www.acef.ca/revue/30-2/index.html (juillet 2007).

LANDRY, Rodrigue, et Jean-François RICHARD (2002). « La pédagogie de la maîtrise des apprentissages : une invitation au dépassement de soi », *Éducation et francophonie*, vol. 30, n° 2. [En ligne] Téléaccessible à l'adresse www.acef.ca/revue/30-2/articles/06-richard.html (juillet 2007).

LANDRY, Rodrigue, et Serge ROUSSELLE (2003). *Éducation et droits collectifs : Au-delà de l'article 23 de la Charte*, Moncton, Éditions de la Francophonie.